

Réponses au questionnaire de l'UDESS05

Pour donner suite à l'envoi de votre questionnaire, vous trouverez ci-dessous nos réponses sur nos engagements, si nous sommes ré-élus.

1) Accompagner la jeunesse vers l'autonomie

Les jeunes ont été les principales victimes indirectes de l'épidémie : difficultés pour s'insérer dans le monde du travail à l'issue des études, rareté des contrats d'apprentissage et des offres de stage, distanciel à l'université et dans les établissements scolaires...

Le Département, collectivité fer de lance des solidarités humaines, est en première ligne pour répondre aux besoins qui voient le jour dans ce nouveau contexte sanitaire et pour accompagner la jeunesse vers l'autonomie. Le Conseil a en outre pris la décision de doubler sa capacité d'accueil de jeunes en stage ou en alternance. Nous proposerons que ce dispositif s'inscrive dans le temps autant que nécessaire.

Concernant l'établissement d'un minimum social en faveur des jeunes, nous considérons que la garantie jeune permet déjà ce minimum social. Le problème est davantage le non-recours au droit de ce dispositif, par méconnaissance du public. Nous insisterons sur le caractère de proximité des Maisons des Solidarités, sur tout le territoire des Hautes-Alpes, pour faire connaître ce droit aux jeunes.

Nous nous appuyerons sur ces Maisons des Solidarités pour prévenir les violences conjugales, en insistant sur le caractère confidentiel et protecteur intrinsèque aux structures de solidarité.

Nous soutiendrons le maintien du contrat jeune majeur pour éviter que tous les jeunes placés sous la responsabilité de l'Aide Sociale à l'Enfance ne soient livrés à eux-mêmes le jour de leurs 18 ans. Nous les orienterons vers la mission locale afin qu'ils puissent être pris en charge dans le cadre de la garantie jeune, afin de définir un projet de vie alliant autonomie et sécurité personnelle.

Nous rejoindrons le dispositif Pass culture pour que les jeunes, l'année de leurs 18 ans, reçoivent plusieurs centaines d'euros de bons d'achat pour des produits culturels.

2) Une économie innovante pour créer les emplois de demain

L'économie Sociale et Solidaire a toute sa place dans les différentes instances publiques liées au développement économique. Nous défendrons notamment sa place et son rôle au sein de l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique.

Nous soutiendrons les chantiers d'insertion et les entreprises d'insertion par l'activité économique, en promouvant les clauses sociales dans les marchés publics, via la pérennisation du poste de facilitateur des clauses sociales, au Département.

Nous apporterons une aide financière aux collectivités compétentes en matière de tourisme qui portent un projet de développement de l'éco-tourisme, par exemple en réalisant des voies cyclables.

3) Des solidarités nouvelles pour toutes les générations

Pour nos aînés : poursuite de la politique d'aide aux particuliers à la transformation de leur logement et en engageant une vaste réflexion sur l'habitat partagé (colocation, accueil en famille) en collaboration avec les EHPADs et les structures d'aide à domicile.

Pour les personnes en situation de handicap : nous voulons un territoire 100% inclusif : les personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, ont le droit de se voir proposer une solution adaptée et conforme à leur projet de vie. Nous conforterons la MDPH comme coordinateur des acteurs du handicap, pour que chacun puisse accéder à ses droits plus facilement, être accueilli et soutenu dans son parcours scolaire, travailler comme tout un chacun, vivre chez soi et se maintenir en bonne santé et être pleinement acteur dans la vie du territoire.

Fracture énergétique : Nous continuerons à subventionner les particuliers désirant réaliser la rénovation énergétique de leur logement, et nous les orienterons vers la Maison de l'Habitat et le CAUE05 pour leur fournir des conseils fiables et sérieux sur les travaux à entreprendre.

Nous poursuivrons nos efforts en direction des collectivités, afin qu'elles puissent elles aussi entreprendre des travaux dans les bâtiments publics ou les logements dont elles disposent.

Revenu de base : Plutôt que de mettre en place un revenu de base, qui risque de faire perdre des revenus à une large partie de la population actuellement bénéficiaire (notamment les personnes en situation de handicap), nous souhaitons faire diminuer le taux de non-recours aux droits existants, en rapprochant l'action sociale des territoires de leurs habitants. Ainsi, les Maisons des Solidarités seront renforcées dans leur rôle d'acteur premier de la solidarité, et des campagnes d'informations seront réalisées pour informer les citoyens de leurs droits.

4) La santé, un bien précieux mais précaire

Bien que le Département ne soit pas une collectivité compétente en matière de santé, nous encouragerons l'installation de médecins sur le territoire haut-alpin, en particulier dans les zones défavorisées en termes de présence médicale, notamment en maintenant le système de bourses pour les internes réalisant un stage de 6 mois dans les Hautes-Alpes. La bourse sera doublée en cas de second stage réalisé dans les Hautes-Alpes.

Nous soutiendrons également financièrement les projets de Maisons de santé pluridisciplinaires portés par les communes ou les intercommunalités.

5) Le collège, lieu d'un parcours citoyen

Le collège, en ce qui concerne le bâtiment et les agents techniques, est une compétence départementale, quand les enseignements et les personnels enseignants et administratifs relèvent de l'éducation nationale.

Nous pouvons nous engager sur l'attention que nous portons au quotidien, dans les conseils d'administration des collèges où nous siégeons, à ce que les projets en lien avec la citoyenneté et la laïcité soient approuvés. Nous défendons le principe de laïcité au sein des établissements, car nous considérons que la religion doit rester du domaine du privé, et que l'absence d'affichage ostentatoire de signes religieux dans tous les lieux d'enseignement du primaire et du secondaire est une condition nécessaire au vivre-ensemble.

Pour les cantines, nous développerons le principe déjà en vigueur de produits locaux, cuisinés au sein des établissements.

6) La transition écologique

La transition écologique est une urgence pour la planète, et les Hautes-Alpes le ressentent tout particulièrement.

Le projet alimentaire territorial (PAT) du Département vient d'être approuvé par l'État. Outre une aide de 90 000 €, une quarantaine d'actions vont très vite pouvoir voir le jour dans un seul objectif : proposer une alimentation saine et locale à tous les Haut-Alpins en développant une agriculture de haute qualité.

Nous considérons que l'échelon départemental est le plus pertinent, car il permet d'adopter une vision globale allant du consommateur au producteur en passant par les filières de distribution.

Nous devons lutter contre la consommation énergétique en accélérant la transformation de l'habitat, en apportant une aide technique et financière aux particuliers, aux exploitants agricoles et aux entreprises pour entreprendre des travaux de rénovation, via la Maison de l'Habitat. Cela passe également par **le développement du covoiturage, des mobilités alternatives et des pistes cyclables.**

Les Hautes-Alpes doivent devenir un territoire autonome en énergie. Pour cela, nous renforcerons la production de nos propres énergies renouvelables, notamment en valorisant les bâtiments publics (toitures, parkings, etc.) avec la poursuite de l'équipement des bâtiments départementaux comme les hangars de l'aérodrome en photovoltaïque.

La création des Sociétés d'économie mixte "énergies", avec nos partenaires locaux, permettra de faire bénéficier notre territoire des richesses engendrées par les ressources qui nous sont propres.

7) Les services publics de proximité

La fibre optique pour tous est parmi l'une des grandes réussites de notre mandature. Plusieurs communes du département sont d'ores et déjà éligibles, en totalité ou en partie, à une offre fibre. D'autres le seront tout prochainement. Nous veillerons à ce que chaque habitation, dans chaque commune du canton, soit éligible dans les plus brefs délais. Nous accompagnerons l'arrivée de la fibre optique avec un travail sur l'apprentissage des usages numériques afin que chacun puisse être familiarisé avec les nouvelles technologies.

Enfin, nous soutiendrons financièrement les projets de Maisons France Services, car l'accueil physique des usagers reste un nécessité.

8) La démocratie locale

Nous sommes très attachés à la concertation avec les habitants. La force de l'équipe Un CAP pour les Hautes-Alpes, emmenée par le Président sortant, Jean-Marie Bernard, et issue en grande partie de Conseillers départementaux sortants, est le maillage territorial qu'elle offre, avec des candidats dans toutes les vallées du département, et son expérience.

Les candidats de notre équipe qui seront élus à l'issue des deux tours de scrutin seront encouragés à poursuivre leur action de proximité en organisant, par exemple, des réunions publiques dans leur canton et nous poursuivrons nos actions de communication des décisions prises par le Département en cherchant toujours à nous adresser aux habitants de nos cantons.

9) La vie associative, la culture, le sport, éléments du lien social

Avec les enveloppes Vie associatives, Schéma directeur du Sport, Schéma directeur de la culture, cantonales, nous apporterons un financement du fonctionnement et des projets des associations sportives, culturelles et artistiques du canton, pour étoffer l'offre de loisirs sur le territoire et l'évènementiel (théâtre, concerts, expositions, trails, veillées médiévales, rallye automobile, meeting aérien...). Nous continuerons à les subventionner à la hauteur de ce qu'elles accomplissent dans l'intérêt de tous, et le montant des subventions continuera à être public.

Nous aiderons financièrement les projets des jeunes de 12 à 17 ans du département (conseil municipal jeunes, associations, etc...)